**Zeitschrift:** Serie Ares : histoire militaire = Militärgeschichte

**Herausgeber:** Association suisse d'histoire et de sciences militaires

**Band:** 5 (2021)

Artikel: L'affaire Masson (1945-1967) : genèse et effets d'une affaire d'État

devenue une tragédie personnelle

Autor: Streit, Pierre

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1043680

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 17.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Pierre Streit

L'affaire Masson (1945-1967): genèse et effets d'une affaire d'État devenue une tragédie personnelle

Dieser Beitrag zieht als erstes eine kurze historiographische Bilanz, stellt eine Reihe von Quellen vor und zeigt deren Grenzen und Leerstellen auf. Die Person Roger Masson wird unter drei Gesichtspunkten behandelt: des Instruktionsoffiziers, des Nachrichtenoffiziers und des Schriftstellers, der er war und der er gerne gewesen wäre. Kontext und Umstände der sogenannten Affäre Masson, die einen grösseren Zeitraum als nur die drei Monate der Administrativuntersuchung (1945-1946) umfasst, werden geschildert und in Perspektive gesetzt im Vergleich mit zwei anderen «Affären», welche nachhaltig die Glaubwürdigkeit des schweizerischen Nachrichtendienstes unterminierten: die sogenannte Oberstenaffäre, welche die Mitte des Ersten Weltkriegs kennzeichnete und die Affäre Bachmann mitten im Kalten Krieg, welche die Frage der Handlungsfreiheit jedes Chefs eines Nachrichtendiensts, sei dieser zivil oder militärisch aufwirft.

Zum jetzigen Zeitpunkt sind noch viele Fragen ungeklärt. Die offiziellen Archive eines Geheimdiensts enthüllen grundsätzlich nicht dessen ganzen Aktivitäten. Der sichtbare Teil des Eisbergs ist auch nicht unbedingt der interessanteste. Vor allem aber zeigen diese Quellen nie, wie die Netzwerke oder «Linien» aufgebaut waren. Aus diesem Grund kann der zum grossen Teil bislang nicht veröffentlichte persönliche Nachlass von Roger Masson sicher neue Erkenntnisse eröffnen.

Rédigée en 1967 dans la *Revue militaire suisse* par le colonel EMG Georges Rapp, rédacteur-adjoint et directeur du Gymnase de la Cité à Lausanne, la nécrologie du colonel-brigadier Masson reflète bien les différentes facettes et les conséquences de ce qui, à tort ou à raison, est devenue juste après la fin du service actif en août 1945 l'« affaire Masson ».

« Atteint gravement dans sa santé depuis de longues années, souffrant des suites de la tension surhumaine que lui avaient imposée sept années des plus lourdes responsabilités assumées à la tête du Service de renseignements de l'armée, à la veille et pendant la dernière guerre mondiale, notre rédacteur en chef depuis 1931 s'est éteint dans son chalet de Chardonne, le 19 octobre dernier.

Brillant meneur d'hommes et instructeur de haute valeur, le défunt a donné sa pleine mesure à la tête du service de notre État-Major général dont la tension internationale consécutive à l'avènement du national-socialisme et le conflit qu'il déclencha avaient fait un rouage essentiel de notre défense nationale et de notre neutralité armée. Devenu indispensable dans une fonction capitale, où il jouissait de la pleine confiance du Commandant en chef, il avait dû renoncer à exercer pendant le service actif, en temps opportun, les commandements de troupes qui auraient assuré à sa carrière un développement normal et mérité. Après la fin des hostilités, l'ingratitude des républiques devait atteindre à son égard une consternante ampleur, revers de nos institutions militaires si particulières, qui mêlent plus intimement que partout ailleurs le peuple à son armée.

Démissionnaire et pourvu d'une pension modeste, rendu à la vie civile la tête haute et le cœur amer, celui qui avait été un artisan éminent de notre salut conserva un silence stoïque et la volonté de rester utile. Plus qu'à demi-aveugle, il reprit la direction de notre revue et mit ses dernières forces au service de ses camarades officiers, ses lecteurs, en accomplissant jusqu'à son dernier jour, ou presque, les plus modestes besognes d'un directeur de périodique... »<sup>584</sup>.

Dans ce texte apparaissent plusieurs aspects centraux de la vie de Roger Masson après 1945: sa santé défaillante, minée par la longue «affaire Masson» (1945-1947<sup>585</sup>), la fonction de rédacteur en chef de la *Revue militaire suisse* (RMS) et de chef du S.R., deux fonctions a priori incompatibles de nos jours, les relations avec le général Guisan avant, pendant et après la guerre, l'ingratitude profondément ressentie par le chef du S.R. qui conduit finalement à sa démission, « pour des raisons de santé » officiellement, au 30.09.1947, enfin son activité jusqu'à sa mort qui ne s'est pas résumée à un « silence stoïque » <sup>586</sup>.

Dans un premier temps, cet article dressera un court bilan historiographique et se penchera sur certaines sources, en montrant leurs limites ou leurs non-dits. La figure de Roger Masson sera traitée sous trois angles: l'officier instructeur, l'officier de renseignement et l'écrivain qu'il a été et qu'il aurait voulu être. Les tenants et aboutissants de ce que certains ont appelé l'« affaire Masson » et qui ne se limitent pas à la seule enquête administrative close en trois mois (1945-1946) <sup>587</sup> seront abordés et remis en perspective par rapport à deux autres « affaires » qui ont durablement miné la crédibilité du S.R. suisse: celle dite des colonels qui marque le milieu de la Grande Guerre et l'« affaire Bachmann » en pleine Guerre froide, qui pose la question de la liberté d'action de tout chef d'un S.R., qu'il soit civil ou militaire.

À ce stade, bien des questions restent ouvertes<sup>588</sup>. Les archives officielles d'un service de renseignement ne révèlent en principe pas toutes ses activités. La partie visible de l'iceberg n'est pas forcement la plus intéressante. En particulier, ces sources n'indiquent jamais comment les réseaux ou les «lignes» ont été constituées. C'est pour cette raison que les archives personnelles de Roger Masson, en partie inédites, apportent certainement un nouvel éclairage mais qu'à elles seules, elles restent insuffisantes<sup>589</sup>.

Le présent article ne porte ni sur le S.R., ni sur les rapports entre Masson et Schellenberg en tant quel tel. Ceux-ci ont été étudiés de manière exhaustive par Pierre Braunschweig<sup>590</sup>. On sait que les archives du capitaine Meyer, alias Schwertenbach, un proche de Masson, celles de Wilhelm Lüzelbach, des fonds d'archives publiques et privées aux Etats-Unis et en Allemagne lui ont permis d'apporter une série de conclusions définitives sur cette question. En particulier, Braunschweig a montré que Hans Hausamann, qui est subordonné à Masson pendant la guerre, se

trouve en relation avec des membres de services de renseignement étrangers et que le chef du Bureau «Ha» est l'un des plus farouches opposants de la ligne Masson-Schellenberg. Il n'existe d'ailleurs aucun lien entre ce dernier et Hausamann. L'étude de Reinhard Doerries, la plus récente sur Schellenberg, publiée en 2009, est basée notamment sur les interrogatoires alliés de l'officier SS à l'occasion du procès de Nuremberg<sup>591</sup>. Si Doerries tend à en donner une image plus positive, il n'en reste pas moins que Schellenberg apparaît toujours comme un personnage certes intelligent, mais manipulateur et en tous les cas pas digne de confiance. Hans Bernd Gisevius, l'un des chefs de file de la résistance intérieure à Hitler en Allemagne, présente Schellenberg comme « un gentleman assassin. Un gentilhomme sadique, capable de tout. Un homme au regard particulièrement franc, aux manières raffinées et séduisantes, mais en fait un véritable gangster »<sup>592</sup>. Certes, il ne s'agit pas d'un témoignage impartial mais qui donne une image certainement réaliste du contact de Masson.

De son vivant, Roger Masson, qui aspire à publier sa vision de la Seconde Guerre mondiale comme chef du S.R. mais ne peut finalement le faire, commente ou combat une série de publications, notamment dans les colonnes de la Revue militaire suisse<sup>593</sup>. Parmi les ouvrages à sensation dont le sérieux laisse à désirer figurent celui du Britannique Jon Kimche (Un général suisse contre Hitler. L'espionnage au service de la paix, Paris, Fayard, 1962) et celui des Français Accoce et Quet (La guerre a été gagnée en Suisse, Paris, Perrin, 1966). Parmi les témoignages, il faut citer celui de René-Henri Wüst (Alerte en pays neutre. La Suisse en 1940, Lausanne, Payot, 1966) ou d'Otto Pünter (Guerre secrète en pays neutre. Les révélations d'un agent secret sur l'espionnage en Suisse contre le fascisme et Hitler, 1930-1945, Lausanne, Payot, 1967). Sans oublier Masson lui-même qui, outre ses écrits et contacts privés, s'exprime beaucoup après la guerre, via la RMS, mais aussi la presse, en particulier dans les colonnes de la Tribune de Lausanne. En définitive, c'est l'interview qu'il accorde le 21 septembre 1945 à un correspondant des Chicago Daily News, Paul Ghali, qui lance ce qui va devenir aux yeux de certains l'« affaire Masson ». Masson s'exprime, alors que Schellenberg fait de même, en particulier dans le livre de l'un de ses contacts, le comte Folke Bernadotte, intitulé La Fin, paru en français aux éditions Marguerat à Lausanne, quelques semaines à peine après la fin de la guerre en Europe. Schellenberg ne donne aucun nom, mais dit avoir entretenu des contacts suisses en mars 1943 pour contrecarrer le projet d'invasion de la Suisse préconisé par Ribbentrop. Deux parlementaires demandent et obtiennent alors l'ouverture d'une information<sup>594</sup>.

Avant de parler de l'« affaire Masson », encore faut-il rappeler qui est Masson. Durant l'entre-deux-guerres, les autorités suisses restent peu conscientes de l'importance du renseignement. Il en va aussi du haut-commandement de l'armée. Jusqu'en 1937, la Confédération ne dispose d'au-

cun attaché militaire auprès de ses représentations diplomatiques<sup>595</sup>. Le chef du S.R., fonction qu'occupe Masson dès 1936, pour remplir sa mission, peut compter sur un secrétaire et quelques officiers instructeurs détachés provisoirement dans son service. En 1938, sur un budget de 50'000 francs, il ne dispose que de 3000 francs pour rétribuer des agents. L'enveloppe atteint 250'000 francs, en avril 1939.

Originaire de Veytaux-Montreux mais né le 1er juillet 1894 à Zurich, Roger Masson fréquente le collège et le gymnase classiques à Lausanne, et y obtient un baccalauréat ès lettres. Après trois semestres passés à la section militaire de l'Ecole polytechnique fédérale, il revient à Neuchâtel pour y suivre des cours d'histoire à l'université. Dès 1914, il embrasse la carrière militaire. Officier instructeur à Colombier et à Lausanne, Roger Masson est promu capitaine en 1923 et commande la compagnie de mitrailleurs attelés 1. Officier EMG en 1927, il entre en 1928 à l'Ecole supérieure de guerre de Paris et y décroche le brevet d'état-major à titre d'étranger. Pendant deux ans, Masson est l'élève du général Giraud, à qui il rendra service durant la guerre en facilitant le retour en France de la famille Giraud, déportée en Allemagne. Nommé major, il commande pendant trois ans le groupe de mitrailleurs attelés 1, puis le bataillon de carabiniers 2 jusqu'en 1935. Chef d'état-major de la 1ère division, le lieutenant-colonel EMG Masson prend en août 1936 la tête du service de renseignements de l'armée. En moins de trois ans, il en fait un service fonctionnel, mais se heurte aussi à l'absence de culture du renseignement au sein du haut-commandement suisse, comme le montre par la suite l'« affaire de La Charité-sur-Loire » (SR non impliqué). Parallèlement, depuis quelques années, il a succédé au charismatique colonel Fernand Feyler à la tête de la Revue militaire suisse, poste qu'il occupe jusqu'à sa mort et au travers duquel il peut s'exprimer, à défaut de le faire au travers de publications. Durant le service actif, le colonel EMG Masson se dépense sans compter: « une tâche écrasante qu'il a accomplie pendant neuf ans, jusqu'à la fin des hostilités, au prix de sa santé, dormant deux ou trois heures par nuit pendant des mois d'affilée, se dépensant physiquement et moralement sans compter, y allant souvent de ses sous »<sup>596</sup>. Le 1er mars 1942, il est promu colonel brigadier et continue d'assurer la direction du S.R. et service de sécurité de l'armée qui regroupe tous les organes de la police militaire. Sans oublier dès 1941 le service territorial et, dès 1944, la section mobilisation. Une tâche quasi-surhumaine pour un homme qui se retrouve de facto à la tête de plus de 200'000 hommes... Il est assez frappant que la Tribune de Lausanne du 25 mars 1943 relate la nomination éventuelle à la tête de l'Agence télégraphique suisse du brigadier Masson, quelques semaines après la fameuse rencontre de Biglen et dans le contexte d'une possible action allemande contre la Suisse, alors que dans le même temps le haut-commandement de l'armée s'émeut du climat de travail au sein du S.R. et d'une guerre des clans<sup>597</sup>. L'« affaire Masson » n'a-t-elle pas

commencé à ce moment-là? En tous les cas, celle-ci éclate à la fin du service actif et se solde, le 29 août 1947, par la décision du Conseil fédéral d'accepter la démission du brigadier Masson, officiellement « pour des raisons de santé». Cela ne l'empêche pas de continuer à s'exprimer dans les médias sous la forme de nombreuses conférences publiques et de différents articles qui finissent par former une véritable somme à défaut de remplacer un véritable livre. Ainsi, dès novembre 1965, 20 ans après la fin de la guerre et 5 ans après la mort du général Guisan, Masson rédige pour la Tribune de Lausanne une série d'articles, dont le premier est intitulé « Le paravent de la neutralité ou bien la protection divine?». La question du Réduit national est largement abordée, ainsi que les conversations franco-suisses d'avantguerre. Car il s'agit bien pour lui - et d'ailleurs pour tout chef de S.R. placé dans la même situation – d'une question fondamentale, à la fois sur le plan politique et militaire. Le fait que le chef du S.R. n'ait pas été mis au courant par le futur Général des contacts qu'il entretenait, soit directement, soit via des officiers de liaison, pour certains incorporés au SR, avec les Français, a constitué aux yeux de Masson - qui ne le formule pas en de tels termes une grave lacune. En raison notamment de la surestimation d'une armée française « pauvre en aviation et en chars » et bien évidemment des dommages supposés à la neutralité. C'est là une constante dans l'argumentation du chef du S.R. qui partage sur cette question la même opinion que Marcel Pilet-Golaz, malgré leurs profondes divergences au sujet de la pertinence des contacts avec Schellenberg: «Le 13 janvier 1958, dans un restaurant de Lausanne, cet ancien magistrat [Pilet-Golaz], que je n'avais pas revu depuis plusieurs années, vint vers moi et me dit avec une certaine violence (sic) amertume: «Masson, je vous considérais comme un officier intelligent (c'est donc Pilet-Golaz qui parle) et je n'aurais jamais cru que vous ayez pu tremper (sic) dans cette sombre aventure qui s'est terminée à La Charité-sur-Loire et que j'ai toujours ignorée » Je lui répondis avoir été dans le même cas que lui. Bien plus, alors que n'étant pas au courant des pourparlers, le chef du S.R. suisse aurait pu, le 10 mai 1940 (jour de l'attaque allemande à l'Ouest), se trouver dans la ridicule (sic) étrange situation, vu le mouvement des troupes françaises se dirigeant vers la Suisse, de proposer au commandement de notre armée des mesures de renforcement de notre frontière nord-ouest face à un «envahisseur» dont Guisan avait lui-même prévu de susciter le concours »<sup>598</sup>.

En tant que rédacteur en chef de la RMS, Roger Masson ne reste pas silencieux après la guerre. Que ce soit dans les colonnes de la RMS, de la presse ou dans le cadre associatif, Masson s'exprime. C'est certainement d'autant plus important que sa santé se détériore peu à peu au point de devenir presque aveugle à la fin de sa vie. Tragédie ultime pour un homme qui avait la plume facile. La consultation des bulletins associatifs souligne l'aura dont il a joui jusqu'à la fin de sa vie et certains posent ouver-

tement la question de la publication de ses mémoires, « par lesquels il dirait enfin toute la vérité, ne ménagerait plus personne, pas plus qu'il ne s'était ménagé lui-même de 1936 à 1945 »<sup>599</sup>.

Dans une lettre du 22 avril 1946 adressée au Conseiller fédéral Kobelt, chef du Département militaire fédéral et alors Président de la Confédération, Masson continue de défendre son projet et écrit notamment : « Si je devais maintenir mon projet d'ouvrage, mon but serait de faire œuvre constructive et, en principe, de relier la situation de la Suisse aux événements mondiaux auxquels nous avons assisté. Il importe en effet, pour le prestige de notre Pays, qu'on sache à l'étranger ce que nous avons fait dans le cadre de notre neutralité armée et pour la défense de notre territoire». Il poursuit: « Il est par conséquent logique d'admettre qu'un tel ouvrage, de portée historique et au profit moral de la Suisse soit écrit par un officier qui a pu suivre de près les événements de 1939 à 1945, plutôt que d'en laisser l'initiative à un civil, ou, ce qui serait pire encore, à un journaliste. Au lendemain de la guerre 14/18, de nombreux officiers actifs ont pu exploiter certaines archives officielles pour un ouvrage signé de leur nom». Le projet le plus abouti date de septembre 1947, intitulé La Suisse et la Guerre mondiale 1939-1945 (Mémoires), avec une préface du général Guisan et une conclusion qui aurait mis en évidence le « rôle stratégique de la Suisse dans le cadre de la guerre mondiale 1939-1945 »600. Le titre de l'ouvrage illustré et de 300 pages environ n'a jamais été définitif: L'arme invisible (Service de renseignements suisse 1939-1945) apparaît aussi dans les actes personnels du brigadier Masson et date de début 1946. Ce projet ne verra jamais le jour en grande partie en raison de la grave affection des yeux dont le chef du S.R. souffre depuis la fin de la guerre et qui l'empêche de rédiger son texte dans les délais escomptés. Une autre raison invoquée par Masson lui-même est de ne pas « avoir l'air, sortant un bouquin après « l'affaire Masson », de justifier mes actes, notamment dans le domaine de mes relations personnelles (Schellenberg, etc.) »601. Jusqu'à la fin de sa vie, plusieurs maisons d'édition lui proposent de publier ses mémoires, parmi lesquelles les éditions La Baconnière à la fin des années 40, les éditions du Reader's Digest dans les années 50 ou encore les éditions Payot au milieu des années 60. Il est alors question d'un livre de 150 à 200 pages, avec quelques croquis et photos<sup>602</sup>.

Dans ces circonstances, Masson rédige des textes courts. On peut ainsi relever qu'il a présenté en quelques pages l'activité du S.R. suisse dans un ouvrage écrit sous la direction de l'historien Hans Rudolf Kurz, *Die Schweiz im Zweiten Weltkrieg*, de 1959<sup>603</sup>. Cet exposé très intéressant développe avant tout l'aspect théorique de la recherche et du traitement de l'information. Il s'appuie cependant sur des événements.

Il est impossible d'évoquer l'« affaire Masson » sans revenir à la fois sur le contexte suisse de la directe après-guerre et sur le contexte global marqué par le début de la Guerre froide. Sans entrer dans les détails, au moment où éclate l'« affaire Masson », la Suisse cherche depuis le début de 1945 d'améliorer son image auprès des Alliés. Le 22 mars 1945 déjà, elle signe un accord financier avec la France. Des accords du même type, portant au total sur 650 millions de francs, sont conclus avant le milieu de 1946 avec la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, le Royaume-Uni et la Tchécoslovaquie. Du 12 février au 8 mars 1945, des négociations ont lieu à Berne entre une délégation suisse et trois délégations alliées. Toutefois, les pressions alliées ne cessent d'augmenter et elles aboutissent, le 25 mai 1946, à l'accord de Washington. En Suisse, l'immédiat aprèsguerre est marquée aussi bien par les craintes d'une nouvelle guerre avec les Soviétiques que par la question de la mémoire. Celle-ci devient un véritable enjeu politique.

Comparaison n'est pas raison. L'« affaire Masson » renvoie à celle dite des colonels et aussi à l'« affaire Bachmann ». En 1916, l'« affaire des colonels » pose déjà la question de la coopération militaire en tant de guerre. Dès le début de la Première Guerre mondiale et en vertu d'un accord entre l'État-major général suisse et ceux des puissances centrales, les colonels von Wattenwyl et Egli, transmettent aux attachés militaires allemands et austro-hongrois le bulletin journalier de l'État-major général et des dépêches diplomatiques décryptées par le service suisse du chiffre, de valeur et de confidentialité inégales. Le 28 février 1916, un tribunal militaire les déclare non coupables sur le plan pénal et les renvoie à l'autorité militaire pour une mesure disciplinaire. Ils sont condamnés à vingt jours d'arrêt de rigueur et le Conseil fédéral les suspend de leurs fonctions. Quant à elle, l'« affaire Masson» commence en réalité en 1942, car certains subordonnés directs du chef du S.R., parmi lesquels Hans Hausamann, n'ont pas accepté la «ligne» Masson-Schellenberg<sup>604</sup>. Plus tard, en mars 1943, une partie du Conseil fédéral avec Marcel Pilet-Golaz à sa tête prennent position contre Masson qui, persuadé de la nécessité de pouvoir parler à un haut dignitaire nazi (ce que Schellenberg n'est pas), poursuit ses échanges. Comment expliquer une telle attitude? Il faut là évoquer une autre affaire, celle de « La Charité-sur-Loire » ou de « Dijon », si l'on suit l'historien Hans Senn<sup>605</sup>. A l'instar d'autres officiers, Masson est resté persuadé jusqu'à la fin de sa vie que les contacts entretenus avec les Français bien avant 1939 et dont le chef du S.R. a été écarté, contrairement à l'un de ses officiers de renseignement, Bernard Barbey, constituaient une entorse, voire une violation de la neutralité armée et qu'il était de son devoir de nouer des contacts avec les Nazis afin de les persuader de la volonté de la Suisse de faire respecter sa neutralité, face à n'importe quel agresseur.

Au final, si l'on en croit le journaliste Karl Laske dans la biographie qu'il a consacrée à l'éditeur et banquier pro-nazi François Genoud, qui connaissait aussi bien Masson que Schellenberg, celui-ci aurait habilement manipulé le chef du S.R. pour en faire – à son insu – un agent<sup>606</sup>. Cette version

des faits est aussi celle du *Communiqué officiel à la presse concernant l'affaire du colonel-brigadier Masson*, publié le 8 mars 1946, à l'issue de la séance du Conseil fédéral: «Pendant la session de septembre 1945 des Chambres fédérales, le Département militaire reçut un procès-verbal d'audition de Schellenberg par les Alliés. Il en ressort que Schellenberg n'était pas une personne en qui l'on pouvait avoir une entière confiance, comme l'a cru Masson. Il n'aurait maintenu ses relations avec celui-ci, dont il trompa la confiance, que pour en faire l'instrument de ses visées politiques »<sup>607</sup>.

On sait que Masson resta comme d'autres en contact amical avec Schellenberg. Témoin à décharge à son procès à Nuremberg, il l'aida, une fois en Suisse, à être soigné par un médecin de la ville de Romont. Cette explication ne correspond pas à l'image qui se dégage de la correspondance privée du chef du S.R. Masson n'a pas été dupe de Schellenberg. Tous deux avaient un intérêt dans cette relation et le chef du S.R. suisse a obtenu presque tout ce qu'il demandait. À l'inverse, il ne semble pas qu'il ait laissé échapper quoi que ce soit. Masson a été ébranlé par les critiques, voire les accusations portées contre lui, lorsque ses relations avec Schellenberg sont apparues au grand jour, alors qu'il avait la conviction de servir au mieux son pays. Ici, un autre thème doit être abordé: celui de ses relations avec le général Guisan. Jusqu'en 1945, Masson peut compter sur son appui. Personne n'a forcé le Général à rencontrer Schellenberg en 1943. Lors de l'enquête administrative ouverte contre Masson, le Général a déclaré: « Masson a pu commettre des fautes mais il a toujours cherché le bien du pays. Je suis bien placé pour connaître les immenses services qu'il a rendus avant et pendant le service actif à la tête de notre S.R. qui a, chacun le sait, admirablement fonctionné »608. Masson n'a jamais admis le début de la première phrase du Général.

Le colonel EMG Albert Bachmann a dirigé les services de renseignement suisses entre 1976 et 1979. «Je suis le seul officier d'état-major avec une moustache et un tatouage sur l'avant-bras », aimait à dire Bachmann à son sujet. Ses activités et son autonomie finissent par embarrasser les autorités fédérales. En novembre 1979, il se trouve à l'origine de l'« affaire Schilling », du nom de ce premier-lieutenant envoyé espionner l'armée autrichienne. L'affaire secoue la Suisse, ce qui provoque le limogeage de Bachmann par Georges-André Chevallaz, alors chef du Département militaire fédéral<sup>609</sup>.

Dans les trois cas, nous avons affaire à des officiers placés à la tête du renseignement et confrontés aux limites de la neutralité armée, ainsi qu'à la nécessité de disposer d'une autonomie suffisante pour assurer leur recherche de renseignement et son traitement, dans les trois cas en dehors de tout contrôle de l'autorité supérieure, qu'elle soit politique ou militaire.

Comme cet article le laisse entendre, les questions suivantes restent ouvertes:

L'utilisation des mots n'est jamais anodine. Dans le cas qui nous intéresse, de quoi faut-il parler? D'« affaire », de « cas » ou de « scandale »? Ces mots n'ont d'ailleurs pas la même portée en français ou en allemand. Ce flou sémantique, qui ne se résout que selon le contexte, est hautement intéressant, car la qualification des faits et l'utilisation des mots pour qualifier ces faits par les différents acteurs, qu'ils soient favorables ou non à Roger Masson, constituent certainement un enjeu central de cette recherche, tant il est vrai que l'affaire est aussi une lutte politique qui a pour objet la définition d'une situation historique, en l'occurrence ici et in fine la conception de la neutralité armée appliquée au domaine du renseignement<sup>610</sup>.

L'« affaire Masson » peut être perçue comme le reflet de la société suisse de l'immédiate après-guerre, donc comme un vrai phénomène social. Pour que l'on parle d'affaire ou de scandale, encore-faut-il qu'un événement donné soit considéré comme scandaleux. Il faut ensuite que celui-ci heurte certaines valeurs, en l'occurrence la neutralité armée. Enfin, cet événement doit trouver un public, via certains individus et/ou la caisse de résonance médiatique, ce qui fut le cas dans l'« affaire Masson », avec des nuances de part et d'autre de la Sarine. Cela permet ici de souligner que Masson a pu compter sur un solide réseau et qu'il n'a jamais été seul. Il faut donc tenter de reconstituer ce réseau, identifier ceux qui ont cherché à « étouffer » l'affaire et ceux qui, au contraire, ont cherché à l'exploiter.



Roger Masson (photo Steiner, Berne, s.d., Archives Masson)

Quel a été l'impact de cette « affaire » sur l'opinion publique suisse? A notre sens limitée, car l'« affaire Masson » a été littéralement étouffée par le contexte (menace soviétique et anticommunisme) et la figure tutélaire qu'était en passe de devenir le général Guisan. Pour autant, la réduire à sa seule enquête administrative conduirait à omettre le rôle qu'elle a continué de jouer aussi bien dans l'écriture de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale que pour son principal protagoniste, Roger Masson, jusqu'à sa mort (1967) 611.

L'histoire suisse n'est pas avare en «scandales» et autres «affaires». Un rapide sondage dans le Dictionnaire historique de la Suisse permet de recenser près d'un millier d'occurrences. Le mot «affaire» figure dans une bonne centaine de titres de publications. Dans le cas de l'«affaire Masson», le fait que les termes d'«affaire», de «cas», voire de «scandale» aient été utilisés aussi bien par les acteurs que par des historiens montre à quel point l'affaire Masson reste un objet d'étude historique. À en croire l'une des connaissances de Roger Masson, le luthier Vidoudez qui, avec sa femme, prend le thé avec le couple Churchill lors de leur séjour à Choisy (23 août au 16 septembre 1946), aurait eu une conversation avec le «vieux Lion», au cours de laquelle celui-ci aurait dit: «Quant à votre colonel Masson, il est vraiment dommage qu'il ne soit pas anglais! Il aurait droit sans discussion à un titre, une terre, une pension, sans préjudice de la reconnaissance du peuple unanime »<sup>612</sup>.

<sup>584</sup> Revue militaire suisse 112 (1967), 9.

585 Si l'« affaire Masson » ne se limite pas aux trois mois de l'enquête Couchepin.

Masson s'est exprimé après la guerre de différentes manières (RMS, journaux, conférences, importante correspondance personnelle).

Le chef du DMF charge, le 23 octobre, le juge fédéral et commandant du régiment d'infanterie de montagne 6 Louis Couchepin d'instruire une enquête administrative. Le 30 novembre, celui-ci remet un rapport préliminaire puis, le 28 janvier 1946, son rapport définitif. Sur cette base, le DMF demande des compléments d'information.

Pierre Streit, «Roger Masson (1894-1967). Le «Cyrano» du renseignement suisse?», in: Nicolas Gex (éd.), Les Vaudois et leurs armées, Pully, CHPM, 2016, p. 217-232.

Les archives personnelles de Roger Masson comprennent 7 harasses à documents de nature diverse: correspondance personnelle, agendas, livres annotés, différents dossiers, pour la plupart en lien avec l'« affaire Masson », ainsi que différentes pièces relatives au projet de livre que Roger Masson voudra écrire jusqu'à la fin de sa vie.

590 Pierre Th. Braunschweig, Secret Channel to Berlin: The Masson-Schellenberg Connection and Swiss Intelligence in World War II, Philadelphia, Casemate, 2004 (édition augmentée en anglais).

- Reinhard R. Doerries, Hitler's Intelligence Chief: Walter Schellenberg, New York, Enigma Books, 2009.
- Pierre Accoce, Pierre Quet, La guerre a été gagnée en Suisse, Paris, Perrin, 1966, p. 27.

La publication, par des employés de l'Etat civils ou militaires, de leurs « mémoires » fait aussi l'objet d'une question écrite au Conseil fédéral (Aymon de Senarclens, mars 1948). En juillet 1948, celui-ci y répond en insistant sur le secret professionnel et en condamnant donc implicitement la parution du livre de Bernard Barbey, *P.C. du Général*. Cf. article de *L'Express* du 14 juillet 1948, « Les diplomates et les officiers supérieurs peuvent-ils publier des renseignements? », p. 7. Encore faut-il s'entendre sur la définition du mot « renseignement ».

Interpellation Dietschi-Bâle et Bringolf du 1er octobre 1945. Ces deux interpellations s'ajoutent à deux autres (Dietschi-Soleure et Maag), ainsi qu'à une motion toutes déposées lors de la session de juin, qui demandent au Conseil fédéral de fournir des «renseignements complets sur les dangers que la Suisse avait courus pendant la guerre».

Pierre Streit, «Les lents débuts du renseignement suisse à l'étranger », *Passé simple* 09 (2016), p. 28-30.

Max Syfrig, « Chef du Service de renseignements de 1936 à 1945. Le colonel-brigadier Roger Masson couronne notre série d'articles, *Tribune de Lausanne*, 28.11.1965.

<sup>597</sup> Via Bernard Barbey notamment.

- 598 Archives Masson, Notes de Roger Masson relatives à l'affaire de La-Charité-sur-Loire, s. l., s. d. Il semble qu'il s'agisse d'un extrait des mémoires de l'ancien chef du S.R., rédigé après 1966.
- 599 André Rochat, «Roger Masson 1894-1967», P Bulletin 01 (1978), p. 10.
- 600 Archives Masson, Classeur A, Projet du 4 septembre 1947.
- <sup>601</sup> Archives Masson, Lettre de Roger Masson à Bernard Barbey, Mont Pèlerin-sur-Vevey, 22 août 1954.
- 602 Archives Masson, Lettre de Roger Masson à Marc Payot, Mont Pèlerin-sur-Vevey, 5 mai 1966.
- Hans Rudolf Kurz, Die Schweiz im Zweiten Weltkrieg, Thun, Ott, 1959, p. 69-80.
- Hans Hausamann a été davantage un agent d'influence qu'une source de renseignement fiable: cf. Jean-Jacques Langendorf, Pierre Streit, Le Général Guisan et l'esprit de résistance, Bière, Cabédita, 2010, p. 227-228.
- 605 Cf. article du Dictionnaire historique de la Suisse (DHS) «Deuxième Guerre mondiale», «Première mobilisation générale».
- 606 Karl Laske, Le Banquier noir. François Genoud, Paris, Seuil, 1996, p. 88.

- 607 Documents diplomatiques suisses (Dodis): https://dodis.ch/1362 (p. 6).
- André Rochat, op. cit., p. 22.
- Voir l'émission Tell Quel du 6 février 1981, avec l'interview du colonel Bachmann: https://www.rts.ch/archives/tv/information/tell-quel/3468884-colonel-bachmann.html
- 610 Hervé Rayner, «De quoi les scandales sont-ils faits?», *Traverse* 22 (03/2015), p. 33-45.
- L'enquête du juge Couchepin aboutit à une réprimande, même si elle conclut que l'honneur de Masson est intact (p. 22). Le communiqué du 6 mars 1943, qui clôt officiellement l'«affaire Masson», mentionne aussi le fait que le chef du S.R. a outrepassé certaines de ses attributions: relations avec Schellenberg, libération en Allemagne d'un agent consulaire suisse, suspect d'espionnage, prétendues escales d'aviateurs alliés en Suisse, rapatriement par la Suisse, à la fin de la guerre, d'otages alliés (famille Giraud, nièce du général de Gaulle), passages illicites de la frontière.
- 612 Archives Masson, Lettre du luthier Pierre Vidoudez à Roger Masson, Genève, 6 janvier 1962.